

**Programme des Nations Unies
pour le Développement (PNUD)**

**ATELIER DE RESTITUTION DE L'ETUDE DE FAISABILITE
DU PROJET D'APPUI AUX COMMERÇANTS DU
SECTEUR INFORMEL**

**Allocution de Mme Mbaranga Gasarabwe
Représentant Résident du PNUD en Guinée**

Conakry

Le 24 Janvier 2006

Excellence Madame la Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises,

Monsieur le Président de l'Association des Commerçants du secteur informel,

Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au développement,

Distingués participants,

Mesdames et Messieurs,

Il y a juste deux mois jour pour jour, je prenais part à une importante rencontre organisée par le Gouvernement dans le cadre d'une démarche en vue du développement du contrôle de qualité et de la normalisation en Guinée.

Aujourd'hui, notre rencontre porte sur l'appui à la formalisation et à la diversification des activités des commerçants du secteur informel.

Toutes ces deux initiatives ont pour ambition de contribuer au développement du secteur privé en Guinée, gage essentiel pour la croissance économique et l'amélioration du bien-être des populations.

En effet, plus que jamais, il s'est forgé un large consensus au niveau mondial reconnaissant le rôle que le commerce international peut jouer dans la promotion du développement économique et la réduction de la pauvreté. Cependant force est de constater la vulnérabilité particulière des pays les moins avancés et les difficultés structurelles spéciales qu'ils rencontrent dans l'économie mondiale. Ainsi plusieurs initiatives ont vu le jour, notamment dans la suite des négociations du cycle de Doha, pour accroître la capacité des pays du sud à tirer parti du développement du commerce. La plus récente de ces initiatives concerne le Cadre Intégré pour le développement du commerce, conçu par les pays bailleurs de fonds en faveur des Pays les Moins Avancés dont la Guinée.

Dans cette perspective, cherchant à identifier tous les gisements potentiels de croissance économique et d'emploi

pour réduire la pauvreté, le PNUD s'est montré particulièrement sensible aux activités des commerçants dits « informels », dont le dynamisme et le code d'honneur devraient pouvoir servir de base pour l'édification d'un secteur privé et industriel guinéen de stature internationale.

La particularité du projet d'appui aux commerçants du secteur informel est qu'il est initié et porté par les intéressés eux-mêmes, à savoir les commerçants réunis au sein de leur Association.

Cette particularité m'inspire deux réflexions. Premièrement, les commerçants du secteur informel, en plus de leur expérience et de leur esprit d'initiative, affirment une fois de plus leurs capacités organisationnelles et la prise de conscience de leur responsabilité par rapport au développement de leurs activités. Deuxièmement, l'affirmation de l'Association des commerçants du secteur informel en tant qu'organisation structurée capable de négocier et défendre ses intérêts auprès du Gouvernement et des autres partenaires devrait favoriser un lendemain meilleur, aussi bien pour les commerçants eux-mêmes que pour la dynamique économique en Guinée.

Excellence Madame la Ministre,

Monsieur le Président de l'Association des Commerçants du secteur informel,

Chers participants,

Je ne peux pas ne pas rappeler combien j'ai été impressionnée lors de la visite que j'ai eu le privilège d'effectuer l'année dernière au bureau de l'Association à Madina. Pour tout dire, ce que j'ai trouvé au sein de cette Association ce sont des hommes et des femmes engagés, mais c'est aussi une organisation et un pouvoir économique capables de peser dans l'avenir économique de ce pays.

Je sais que tout ne tient pas à la volonté des acteurs économiques. De nombreuses et fortes contraintes demeurent pour l'investissement productif en Guinée. Plus que dans

beaucoup d'autres pays, les déficiences liées à l'offre et à la qualité des services de base, auxquelles s'ajoutent l'environnement institutionnel et juridique ainsi que les faiblesses du système financier, constituent des handicaps majeurs à la promotion de l'investissement.

Sans anticiper sur ce que va nous dire le consultant tout à l'heure, ces différentes contraintes pourraient affecter la mise en œuvre du projet d'appui aux commerçants du secteur informel. Mais je ne doute pas que, mieux organisée et mieux assistée, l'Association des commerçants, de par sa capacité de mobilisation et de plaidoyer, pourrait jouer un rôle décisif pour accélérer l'indispensable changement dans ces domaines.

Pour sa part, le PNUD est déterminé à poursuivre son appui en faveur du secteur privé en Guinée, en particulier les commerçants du secteur informel. Le projet dont il est question ici a pour objet de contribuer à l'amélioration et à la reconstruction du tissu économique guinéen, notamment par la promotion d'une nouvelle génération d'entreprises qui créent de la valeur ajoutée, afin de permettre d'accroître la richesse nationale, de stabiliser l'économie et d'améliorer le bien être des guinéens. Plus spécialement, il s'agit d'aider à la formalisation et à la diversification

Dans cette optique, il est structuré autour de deux composantes complémentaires : le renforcement des capacités financières à travers un Fonds d'Appui au secteur informel et l'amélioration des capacités institutionnelles et humaines.

Dans les tous prochains mois, le PNUD envisage de mettre en place un projet pour la mise en œuvre du volet institutionnel. Ce projet permet de répondre aux besoins exprimés par les commerçants en terme de renforcement de capacités, notamment à travers un programme de formation approprié.

S'agissant de la composante financière, le PNUD encourage les partenaires financiers ainsi que d'autres acteurs du secteur

privé à apporter leur contribution en vue d'une mise en œuvre harmonieuse et simultanée des deux composantes du projet.

Excellence Madame la Ministre,

Monsieur le Président de l'Association des Commerçants du secteur informel,

Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au développement,

Chers participants,

Avant de terminer, je voudrais vous renouveler la disponibilité du PNUD à poursuivre son appui en faveur du développement de la Guinée. Je fonde l'espoir que le projet d'appui aux commerçants du secteur informel contribuera de manière décisive à la relance de l'activité économique et à la réduction de la pauvreté dans le pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.